



Québec, le 2 novembre 2022

Objet : Préoccupations relatives au Plan santé du ministre Dubé et demande d'appui aux valeurs communes et aux grands principes de gouvernance qui assureront la pérennité de notre système public de santé et de services sociaux

Madame,
Monsieur,

Le Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval (SPPRUL), affilié à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), qui représente plus de 870 membres du secteur de recherche universitaire, tient à exprimer ses préoccupations relativement au nouveau Plan santé mis de l'avant par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Comme vous le savez déjà peut-être, l'initiative du ministre Christian Dubé vise à réformer encore une fois notre système public de santé et de services sociaux. Son plan met de l'avant de multiples chantiers de transformation tant sur le plan de l'organisation des services et des soins, que sur la gestion, sur la gouvernance et le financement du système public de santé et des services sociaux.

Le Plan pour mettre en œuvre les changements nécessaires en santé soulève de nombreuses inquiétudes, notamment concernant le recours accru au privé en santé.

Au sortir d'une pandémie mondiale qui a mis en lumière les faiblesses de notre système de santé, il est essentiel de tirer les bonnes leçons de cette crise sanitaire sans précédent. Nous devons mieux nous préparer pour affronter la prochaine crise climatique. Nous devons mieux prendre soin des plus vulnérables de notre société et du personnel de la santé et des services sociaux. Il ne faut surtout pas perdre de vue l'essentiel : l'être humain.

Toutes les grandes organisations internationales — Organisation mondiale de la santé (OMS), Organisation des Nations unies (ONU), Fonds monétaire international (FMI), Internationale des services publics (ISP) — recommandent aux gouvernements du monde de renforcer leurs soins de santé et leurs dispositifs de protection sociale. Les crises climatiques et sanitaires, actuelles et à venir, imposent une intervention rapide des autorités publiques; une réponse que seuls les systèmes publics bien rodés et bien financés peuvent orchestrer. Le défi est d'autant plus grand que les années de privatisation et de mesures d'austérité ont laissé nos établissements de santé publics sous-financés et en sous-effectifs. Plusieurs régions du Québec ont vu ainsi l'offre de services essentiels de proximité s'effriter. Nous devons rebâtir, collectivement, notre capacité d'intervention et rétablir les leviers démocratiques qui permettront aux différentes communautés de reprendre en main leur destinée.

Nous l'avons déjà dit au ministre de la Santé et des Services sociaux, sans le personnel, tout plan ou toute réforme, aussi pertinent soit-il, est voué à l'échec. Le plus grand défi du ministre est donc de rétablir la confiance à l'égard du gouvernement et des solutions mises de l'avant. Nous avons besoin de solutions globales, équitables et durables pour rebâtir la confiance du personnel et le convaincre de demeurer ou de revenir au sein du réseau public.

En somme, il est urgent d'agir pour assurer la pérennité de notre système public de santé et de services sociaux, notamment dans votre propre région. Il en va du droit à la santé et de la sécurité de vos concitoyennes et concitoyens, comme de l'ensemble de la population du Québec!

Nous croyons qu'à titre de personne élue, qui veillez au respect des droits et des intérêts des personnes que vous représentez, vous pouvez faire une différence.

Nous vous invitons à prendre connaissance du [sommaire de l'avis que la CSQ a transmis au ministre de la Santé et des Services sociaux](#) (un lien menant à l'avis intégral y est inscrit) et à appuyer officiellement les valeurs communes et les grands principes de gouvernance qui nous permettront ensemble d'assurer la pérennité de notre système public de santé et de services sociaux. Une proposition de texte d'appui à transmettre au gouvernement est proposée dans le sommaire.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous si vous avez besoin de plus amples informations ou si vous souhaitez échanger sur la question.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



André Gagné, président

**Syndicat des professionnelles et professionnels
de recherche de l'Université Laval (SPPRUL-CSQ)**

2305, rue de l'Université, bureau 3109

Pavillon Maurice-Pollack

Québec Qc G1V 0A6

Tél.: 418-656-2131 poste 408508